



Plainte contre une clinique vétérinaire

Par carlene

Bonjour je souhaite porter plainte auprès du conseil de l'ordre des vétérinaires contre une clinique vétérinaire pour négligence entraînant la mort de mon animal mais impossible de trouver un modèle de lettre et pourtant j'ai longtemps chercher pouvez vous m'aider ? merci

Par Isadore

Bonjour,

Toute notre compassion dans cette épreuve.

Il n'y a pas besoin de modèle. Vous devez décrire votre situation de manière factuelle et la plus synthétique possible. Pour plus de clarté, vous pouvez adopter un ordre chronologique :

- le XX/XX/XXXX, j'ai confié mon animal à la clinique, le vétérinaire a diagnostiqué ceci, a prescrit tel traitement (voir pièce n°1, ordonnance)...

Vous concluez votre courrier en disant que vous déposez plainte contre le professionnel.

[url=https://www.veterinaire.fr/je-suis-propretaire-danimaux/fiches-pratiques/jai-un-differend-avec-un-veterinaire]https://www.veterinaire.fr/je-suis-propretaire-danimaux/fiches-pratiques/jai-un-differend-avec-un-veterinaire[/url]

Il est bien de joindre des éléments de preuve au courrier, par exemple une copie d'ordonnance, un compte-rendu d'autopsie, des copies d'échanges électroniques... Surtout s'il y en a beaucoup, numérotez-les afin de pouvoir commodément y faire référence dans le courrier.

Le courrier doit être envoyé en recommandé.

C'est à vous de prouver le manquement du professionnel. Un courrier factuel et bien étayé par des justificatifs aura plus de chances d'être pris au sérieux.

Je vous conseille si ce n'est pas déjà fait de tenter une démarche amiable, surtout si le professionnel reconnaît une erreur.

Par carlene

MERCI BEAUCOUP

Par carlene

MERCI BEAUCOUP

Par yapasdequoi

Bonjour,

Condoléances pour votre animal.

Le vétérinaire a une assurance RCP qui peut vous indemniser.